

Sécurité : la colonne vertébrale mutilée.

Au Burundi, depuis plus d'un demi-siècle, l'histoire politique, sociale et sécuritaire se construit autour de quelques mots. Exclusion, rébellion, massacre, répression, génocide, dialogue, accord, élections. Pour dire adieu à la sémantique véhiculée par les cinq premiers mots, les Burundais ont dialogué, conclu un accord. C'était à Arusha, lundi 28 août 2000, à 21 heures locales. Parmi les solutions proposées, **la création de corps défense et de sécurité qui soient un socle d'unité et d'intégration nationale, un rempart pour la paix et la sécurité pour tous.**

L'article 1 du premier chapitre relatif à la paix et à la sécurité pour tous énonce les principes qui doivent régir la paix et la sécurité pour tous. On citera l'unité au sein des corps de défense et de sécurité, la neutralité politique des corps de défense et de sécurité, les qualités professionnelles, civiques et morales des corps de défense et de sécurité, l'interdiction des milices et d'organisations terroristes et génocidaires, des pratiques du terrorisme et du génocide ainsi que l'incitation à ces pratiques.

L'article 10 relatif aux principes qui doivent régir les corps de défense et de sécurité réaffirme que ces corps doivent refléter la volonté résolue des Burundais, en tant qu'individus et en tant que nation, de vivre égaux, dans la paix et l'harmonie, et d'être à l'abri de la peur. **Que les corps de défense et de sécurité sont établis conformément à la constitution et qu'en dehors de ces corps, il ne peut être créé ou levé aucune autre organisation armée.**

L'article 11 parle de l'organisation des corps de défense et de sécurité et affirme entre autres principes que **les corps de défense et de sécurité développent en leur sein une culture non discriminatoire, non ethniste et non sexiste.**

Pour conclure, les négociateurs d'Arusha affirment que pendant une période à déterminer par le Sénat, **les corps de défense et de sécurité ne compteront pas plus de 50% de membres appartenant à un groupe ethnique particulier, compte tenu de la nécessité d'assurer l'équilibre ethnique et de prévenir les actes de génocide et les coups d'Etat.**

Voilà le décor planté à Arusha. Une odeur de paix, de sécurité, de stabilité, de concorde nationale.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

La nuit générée par le système CNDD-FDD a obstrué les lueurs entrevues à Arusha

Un Service National de Renseignement, une Police Nationale du Burundi, devenus des instruments du pouvoir CNDD-FDD. Des corps de défense et de sécurité, fortement divisés : la Police Nationale (PNB) et la Force de Défense Nationale (FDN) n'émettent pas sur la même longueur d'onde, les éléments en provenance des ex-Forces Armées Burundaises (FAB) et ceux en provenance des anciennes rébellions, spécialement du CNDD-FDD, sont à couteau tiré.

Cette division au sein des corps de défense et de sécurité prend une tournure extrêmement dangereuse qui se traduit notamment par des pratiques inédites.

Le Service National de Renseignement échappe au contrôle gouvernemental et parlementaire

Du point de vue de l'organisation et du fonctionnement, on assiste à une flagrante violation de l'Accord d'Arusha et du prescrit constitutionnel. Soumis statutairement au contrôle gouvernemental et parlementaire, le Service National de Renseignement continue à dépendre exclusivement du Président de République. Ce qui le soustrait à ce double contrôle. Son budget échappe donc totalement au contrôle parlementaire.

La neutralité exigée de ces corps est restée lettre morte

Les membres du Service National de Renseignement, de la Police et de l'Armée, sont soit membres du CNDD-FDD, soit se comportent comme tels et participent même à des réunions de ce parti ou à des opérations communes avec la milice « Imbonerakure ».

Les équilibres prescrits à Arusha sont rompus depuis belle lurette

Arusha a dit, on vient de le voir : les corps de défense et de sécurité ne compteront pas plus de 50% de membres appartenant à un groupe ethnique particulier, compte tenu de la nécessité d'assurer l'équilibre ethnique et de prévenir les actes de génocide et les coups d'Etat.

Un Service National de Renseignement quasi-mono ethnique

Aujourd'hui, les Tutsi ne représentent que 3% du personnel du Service National de Renseignement. Un seul département, celui en charge de l'Economie, sur six est dirigé par un Tutsi docile au pouvoir, en provenance de l'UPRONA satellite du CNDD-FDD. Chaque province est coiffée par deux agents de renseignement, soit 36 agents. On ne compte aucun Tutsi parmi ces derniers. D'un autre point de vue, il s'avère que plus de 80% de ce personnel sont des ex combattants du CNDD-FDD. C'est parmi eux que sont recrutés les escadrons de la mort.

A la Police Nationale, gel du recrutement et accélération du renvoi des Tutsi à la retraite

Gel des recrutements et accélération du renvoi des Tutsi à la retraite. Voilà les astuces utilisées à la Police Nationale du Burundi pour exclure progressivement les Tutsi. Seulement deux recrutements d'officiers (2013 et 2015) et un seul pour les brigadiers et les hommes de troupe sur les 10 ans du pouvoir CNDD. Pourtant, il y a chaque fois un départ en retraite de l'ordre de 50 à 60 officiers par an. Et plusieurs centaines de brigadiers et agents.

Plus anciens, plus âgés, seuls les Tutsi ou les ex-FAB jugés plus proches de l'opposition sont sujets des départs. Plus pénards, les éléments provenant des ex-rébellions ont minimisé leur âge pour avoir été intégrés sans dossier administratif. Ils ne partent pas encore en retraite par conséquent.

Le résultat dans tout le pays est accablant si l'on se réfère à l'Accord d'Arusha. Cinq membres des ex-FAB sur un total de 139 chefs de postes de police et quatre sur 18 Commissaires provinciaux. Au niveau du commandement et de l'organisation administrative, les Tutsi ont été éloignés des postes stratégiques. Le peu de Tutsi qui se retrouvent encore à la PNB sont davantage dans l'administration et rarement sur terrain. Les ordres viennent directement du

Ministre, de la hiérarchie du parti au pouvoir, ou de la Présidence de la République. De là à dire que l'actuel Directeur Général de la Police, un Tutsi, n'est qu'un figurant, le pas est vite franchi. A-t-il les moyens de son action ? A-t-il un pouvoir de décision suffisant ?

C'est dire que les enlèvements et tueries sélectives se passent sous le contrôle des seuls responsables administratifs et sécuritaires issus du CNDD-FDD.

De manière plus évidente, depuis le début des manifestations, il a été créé trois cellules opérationnelles en Mairie de Bujumbura. La composition de ces cellules traduit un véritable processus d'ethnicisation de la PNB, ou tout simplement d'exclusion des Tutsi des décisions et des opérations stratégiques, pour faciliter les massacres. En effet, ces cellules sont toutes commandées par des policiers issus du CNDD-FDD et qui sont dans leur quasi-totalité des Hutu.

Déresponsabilisation des Ex-FAB et télescopage de services à la Force de Défense Nationale pour se livrer à des massacres sans encombre

Au début il y avait un espoir. Nkurunziza I avait confié la Force de Défense Nationale à un professionnel qui avait pu créer une armée véritablement républicaine conforme à l'Accord d'Arusha et à la Constitution.

Depuis quelques années, le virus de la PNB et du SNR a commencé à gangrener les FDN. Voyez la configuration des groupes appelés à gérer la crise actuelle. Sur quatre bataillons appelés en renfort dans la région Ouest, un seul est commandé par un ex-FAB. Les trois autres commandants, sont tous Hutu et issus de l'ex-rébellion du CNDD-FDD.

Voyez le mode de gestion des Corps de Défense et de Sécurité initié par le système CNDD-FDD pour lui permettre contourner la chaîne de commandement depuis le déclenchement des manifestations anti-3^{ème} mandat. Le télescopage des services. Utiliser un membre de la FDN n'importe où, pour n'importe quoi, dans un corps ou un service dont il ne relève pas, et même le soustraire à son autorité hiérarchique. En conséquence, de nombreux officiers de l'armée et de la PNB ex-FAB se trouvent pratiquement dépourvus de toute responsabilité. Même lorsqu'ils occupent encore officiellement l'un ou l'autre poste, leurs sous-ordres ne sont plus tenus de leur obéir.

C'est dans cet esprit qu'opèrent aujourd'hui certains éléments fraîchement rentrés de Somalie. Bien qu'ils soient tous sans commandants de bataillons titulaires, ils sont aujourd'hui éparpillés ici et là, sous les ordres de l'un ou l'autre officier parmi les grands fidèles du régime.

Des éléments des Corps de défense et de sécurité sont impliqués dans les actes de génocide en cours en collaboration avec les « Imbonerakure » et les FDLR

Les défenseurs du l'unique 3^{ème} mandat semblent avoir perdu tout contrôle de leurs actes. Peut-être faut-il chercher une explication dans ces propos de M. Gervais RUFYIKIRI, ancien 2^{ème} Vice-Président de la République : « *Les phénomènes qu'on observe aujourd'hui se sont préparés depuis longtemps. Il y a des gens qui se sentent coupables, soit de crimes*

économiques, soit de crimes contre l'humanité et qui ne se reconnaissent pas dans une éventuelle situation où ils ne seraient plus décideurs pour se protéger».

Autrement comme pourrait-on expliquer cette rhétorique génocidaire au sein des corps de défense et de sécurité ? Comment pourrait-on expliquer que le Ministre de la Sécurité Publique, le Commissaire de Police Alain Guillaume Bunyoni ait donné l'ordre suivant : « Je vous invite à tuer ces manifestants qui refusent le troisième mandat. Si non ils seront acquittés par les juridictions » ? C'était en octobre 2015, à l'occasion d'une réunion tenue à Rutana. Le même mois, à l'occasion d'une autre réunion tenue au Mess des Officiers de Police, il réitérera un ordre semblable : « C'est un ordre ; il faut tirer sur ces gens ». Lors des opérations de massacres de décembre 2015, on a souvent entendu des expressions comme « On va vous faire revivre le film de 1972 ».

Dans cette logique génocidaire et dans sa volonté d'ethniser le conflit politique en cours et qu'il a lui-même provoqué, le pouvoir CNDD-FDD a fini par faire appel aux Interahamwe et à des éléments des FDLR, qui, de sources concordantes, opèrent aux côtés des policiers burundais et de la milice Imbonerakure. Pauvre Arusha qui avait prôné l'interdiction des milices et des organisations terroristes et génocidaires, les pratiques du terrorisme et du génocide ainsi que l'incitation à ces pratiques !

Actes d'intimidation envers les Ex-FAB

Des éléments de la Police nationale mandatés par le pouvoir tortionnaire et illégal de Nkurunziza s'en prennent à des militaires, dont des officiers qu'ils malmènent, qu'ils tuent, emprisonnent arbitrairement, désarment à volonté et chez qui ils opèrent des fouilles-perquisitions arbitraires.

Deux camps militaires ont été délocalisés de manière cavalière et leurs familles ont été brutalement sommées de quitter les logements qu'elles occupaient sans qu'une solution alternative ne leur soit proposée.

Excédés par ces exactions et humiliations inacceptables, des hauts gradés de l'armée et d'autres militaires de tous rangs commencent à désertir l'armée pour une destination inconnue, certains partent même avec des armes et d'autres matériels militaires.

Pour qui connaît l'histoire des corps de défense et de sécurité du Burundi, le climat de profond malaise qui les traverse comporte un énorme risque d'implosion, avec toutes les conséquences qui en découleraient sur le plan de la paix et la sécurité dans le pays et dans la Sous-région. L'échine dorsale, la colonne vertébrale de la nation est mutilée, triturée. Il faut être dément pour ne pas voir le danger que cela comporte.

Damienne Nduwimana.